



LA 1ÈRE COMPAGNIE D'ARC DU CHAOURÇOIS

Vous invite à participer à leur concours en salle qualificatif pour les championnats de France

Le samedi 9 et le dimanche 10 novembre 2019

Au COSEC de Chaource

Horaires :

Départs	Samedi 9 novembre	Dimanche 10 novembre	Dimanche 10 novembre
Ouverture du greffe	13h30	7h30	13h15
Echauffement (45 min)	14h	8h	13h45
Début des tirs	15h45	8h45	14h30

Mises :

Adultes : - un tir : 10€
- deux tirs 15€

Jeunes : - un tir : 8€
- deux tirs : 12€

Tenues : blanche ou du club (vivement souhaitable)

Les tirs se feront en A/B/C/D ou A/B/C en fonction du nombre de participants

Blasons :

Pour les catégories cadet, junior, adulte, il faudra choisir soit blason 40 soit trispot, suivant la réglementation en vigueur au moment de l'inscription. Sans choix, l'archer adulte sera automatiquement en trispot.

Challenge : challenge de Chaource

Une fiche sera remise pour l'inscription de chaque club, qui choisira une équipe de 3 archers (avec la possibilité d'un arc à poulie dans l'équipe).

L'équipe qui aura obtenue le plus de points recevra le challenge qui sera à remettre en jeu l'année suivante.

Le club remportant le challenge 3 années de suite recevra le challenge officiellement.

Inscriptions

via le site du club : www.compagniedarcchaource.fr

ou auprès du capitaine Mr Gilles HERY au 03 25 70 06 74

Inscriptions à envoyer ou communiquer avant le 7 novembre 2019 si possible.

Pour les règlements par chèques, merci de libeller à l'ordre du Foyer chaourçois.

BIENVENU ET BON RÉSULTAT À TOUS

Une buvette sera à votre disposition.

